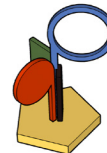




**ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DE PRAXIS
SOCIALE**

A TROIS POUR DIRE « JE »

***LA DÉMARCHE DEDIÛI : POUR LE DÉVELOPPEMENT DU
POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES VULNÉRABLES***



Préambule

Le pari de DEDIÛI ?

Accompagner la transformation du social, repenser les pratiques professionnelles ? Expérimenter, inventer et interpeller pour agir au quotidien à partir des besoins, souhaits, attentes des personnes concernées et leur environnement proche, ...

Le pari de l'Ecole Supérieure

de Praxis Sociale ?

Accompagner cette démarche innovante, la documenter, la mettre en discussion, faire émerger de la connaissance autour de ce que peut être la notion de Défense ultime, la transmettre et enfin, repenser les pratiques et organisations professionnelles...

Le pari des trois partenaires ?

Trois associations se sont associées au lancement de la démarche DEDIÛI depuis plus de trois années (APEI Centre Alsace, le Fil de la Vie, Marguerite Sinclair), elles ont accepté de se mobiliser, de repenser leurs pratiques, de faire évoluer leurs organisations...

Le pari de ce manuel ?

Présenter les points d'orgue de la démarche, mettre en évidence les différents rôles et espaces permettant la transformation des modalités d'accueil et d'accompagnement des personnes concernées, donner à penser et faire évoluer les pratiques et organisations. Une démarche que nous pensons transférable et diffusable quels que soient les secteurs d'intervention et les publics concernés.

Pourquoi ce manuel ?

Remettre la **personne accompagnée** au centre du dispositif d'accompagnement constitue la préoccupation majeure de DEDIÛI.

Pour cela l'association propose une démarche permettant à la personne accompagnée de reprendre la parole et du pouvoir sur son projet de vie.

Cette démarche réunit plusieurs acteurs autour de la personne accompagnée :



les familles qui défendent les intérêts des personnes accompagnées ;

les professionnels référents au sein des institutions ;



et plus globalement **l'institution**.

La démarche a été expérimentée dans trois institutions partenaires (Association de parents d'enfants en situation de handicap -Centre Alsace-, Association Au Fil de la Vie, Association Marguerite Sinclair) au cours de ces trois dernières années.

Ce manuel a donc pour objectif d'**énumérer** les **points essentiels** de la démarche pour **faciliter** sa **diffusion** dans d'autres institutions.

Cependant ce manuel ne constitue pas un guide de bonnes pratiques mais a pour ambition d'énumérer les étapes indispensables à la bonne implantation de la démarche au sein des organisations médico-sociales. Il propose des points d'attention sur les rôles de chacun (professionnels, parents, personnes accompagnées, institution) pour soutenir la Parole – expression du « JE » – de la personne accompagnée.

A trois pour dire JE

DEDIÛI a représenté sa démarche à l'aide d'un « **Totem** » pour signifier la complémentarité des différents rôles autour de la personne accompagnée.

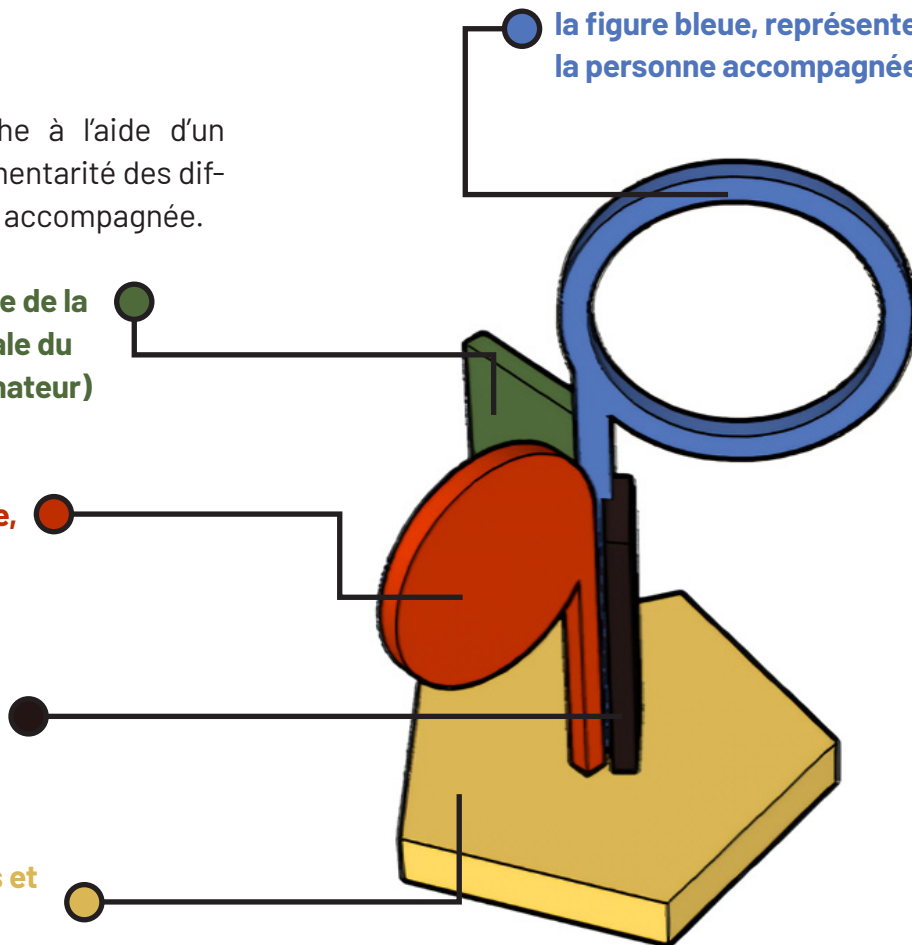
la figure verte, celui qui s'occupe de la situation, avec une place centrale du professionnel (réfèrent/coordonateur)

la figure rouge, la défense ultime, portée par un parent/proche

la figure noire, différents intervenants autour de la personne (aidants, bénévoles, ...)

la figure jaune, les institutions et plus globalement la société

la figure bleue, représente la personne accompagnée



La personne accompagnée est **centrale** dans ce « totem », ce qui signifie que :

- elle doit être au cœur des préoccupations des acteurs qui l'entourent ,
- les rôles qui l'entourent viennent soutenir le « Je » de la personne,
- elle garde le pouvoir pour « reprendre la main » sur la conduite de sa vie.

L'association DEDIÏ propose de travailler ces soutiens sous la forme de trois types d'instances : **les ateliers de renforcement, les cabanes et les conseils d'expérience.**



Comment soutenir la parole des personnes accompagnées et avec quels outils ?

Les ateliers de renforcement

Les ateliers, animés par une personne extérieure, réunissent régulièrement et séparément des personnes qui tiennent les mêmes rôles (des personnes accompagnées, des parents, des professionnels référents). Ils ont pour objectifs de **préparer les professionnels et les parents** aux rencontres (des cabanes). Au sein de ces ateliers, les professionnels et les parents apprennent à soutenir la parole de la personne accompagnée. Cette compétence ne va pas de soi et demande à être travaillée.

Les cabanes

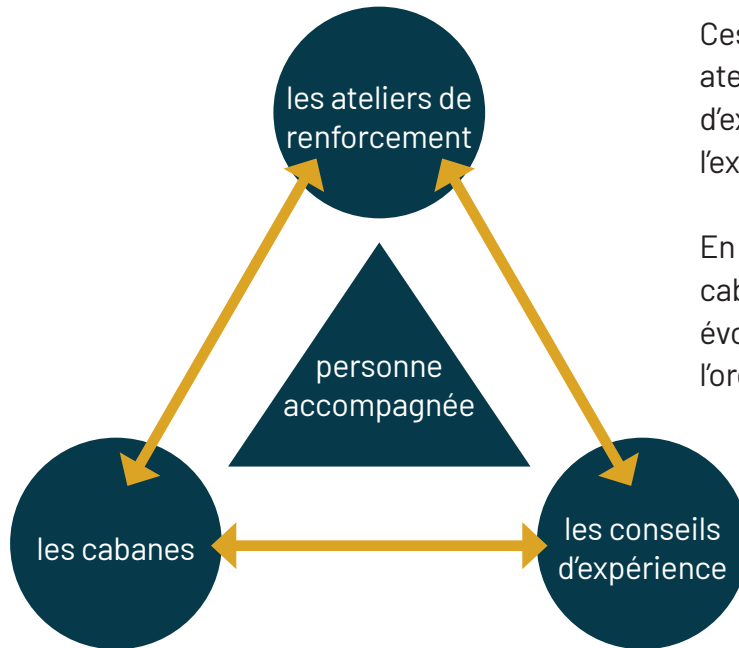
Les « cabanes » réunissent autour de la personne accompagnée le professionnel référent et le parent défenseur. Le **lieu de la rencontre** choisi par la personne accompagnée désigne à la fois un lieu hors des murs de l'établissement, un espace cha-

leureux et convivial, d'où le terme de « cabane ». Durant ce temps d'échanges, les personnes travaillent l'expression de la parole et des attentes de la personne accompagnée. L'animation de ce temps de rencontre nécessite **quelques précautions** afin de bien prendre en compte les souhaits de la personne accompagnée.

Les conseils d'expérience

Enfin, les conseils d'expérience réunissent des représentants des différents acteurs (le défenseur, le professionnel, la personne accompagnée) et la direction. Le conseil d'expérience constitue un **point d'accès aux instances décisionnelles** (conseil d'administration, direction, chef.fe de service) et ont pour objectif de **tirer des enseignements** de ce qui a été vécu dans les ateliers et les cabanes et de le traduire dans le projet institutionnel.

La dynamique des trois espaces



Ces trois temps de rencontre sont liés entre eux : les ateliers de renforcement, les cabanes et les conseils d'expérience **forment une dynamique** qui vient soutenir l'expression d'un « Je » de la personne accompagnée.

En effet, des questionnements qui émergent des cabanes peuvent être travaillés en atelier ou être évoqués en conseil d'expérience afin de transformer l'organisation de l'établissement.

En tant que parent, comment les ateliers de renforcement peuvent m'aider ?

Pour les parents les ateliers se déroulent en deux temps :

- **un premier temps** qui invite les parents à raconter l'histoire familiale. Ce récit du passé autorise les parents à se projeter dans le futur ;
- **un second temps** qui aborderait le futur de la personne accompagnée et la façon dont eux, parents, voient leur rôle et leur positionnement.

Premier temps : des ateliers de rencontre « informels » qui libèrent la parole et permettent un travail sur le passé

L'atelier doit permettre de partager son histoire avec d'autres parents qui ont vécu les mêmes expériences de vie. Ils répondent à un besoin éprouvé par les parents, celui de raconter leur histoire.

Raconter son histoire entre parents n'est pas sans effets sur le passé et le présent et les amène à :

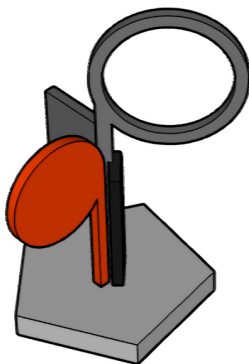
- porter une **nouvelle image de la personne accompagnée** : on découvre que la personne peut avoir du pouvoir, des savoirs, des envies qu'on ne soupçonnait pas et qu'elle n'est pas que « empêchée »,
- **s'interroger** sur le lien parent et enfant et à admettre que ce sont des adultes et non des éternels enfants.

Point d'importance : ce travail autour de l'histoire familiale doit se dérouler **avant** les premières cabanes pour éviter que les parents s'enferment dans le passé et puissent se projeter dans l'avenir.

Deuxième temps : des ateliers qui soutiennent les parents

- porter un autre regard sur la personne et ce qu'elle est capable de faire et d'exprimer comme projet de vie,
- « lâcher prise » et passer le relais vers des professionnels,
- devenir soutien, déléguer aux autres .

Cette posture « de soutien » ou de présence « discrète » **participe à l'inclusion** de la personne dans une vie sociale.



Les ateliers de renforcement pour les personnes accompagnées :

« je me renforce en me racontant »

Constat : dire « Je » ne va pas de soi et nécessite un véritable travail pour réapprendre à prendre la parole, à exprimer son projet de vie.

Les ateliers ont **deux fonctions** :

1. Se raconter pour parler « en son nom » : dans l'atelier, les personnes sont en **situation de se raconter** et ça aide à :

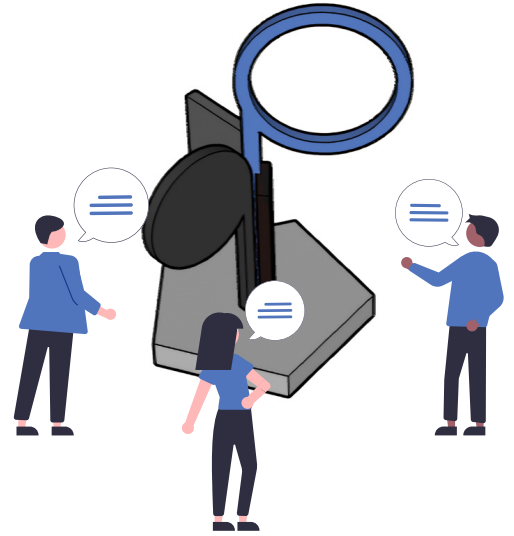
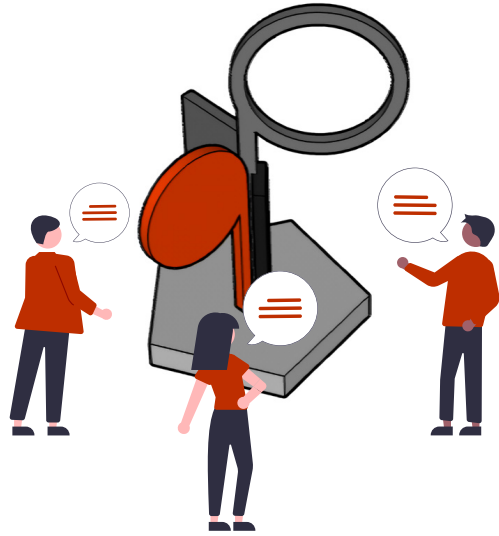
- se réapproprier son histoire,
- oser dire ses envies,
- raconter comment « je vois ma vie » et comment « j'ai envie » de m'inscrire dans le tissu social en dehors du « cocon familial ».

➔ L'atelier aide à **renforcer** son **identité** :

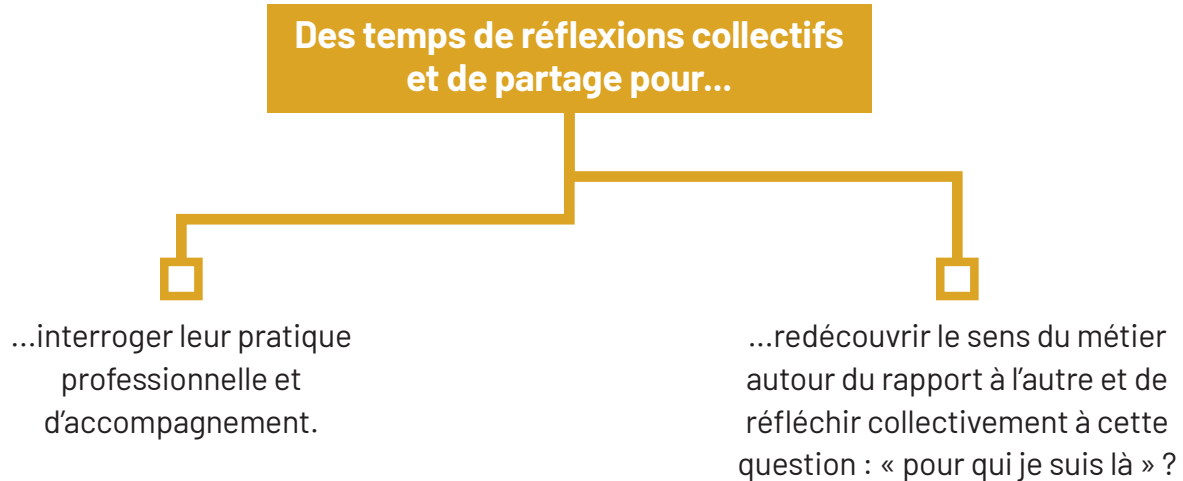
- à dire Je, à se situer en tant que personne et non par rapport à son père et à sa mère, mais à affirmer ses choix,
- à travailler l'estime de soi, la confiance en soi.

2. **Stimuler** de l'entraide et **débloquer** des freins : l'atelier met en présence des personnes qui peuvent avoir des cheminements différents et à confronter des choix de vie :

- comment l'autre peut m'aider à construire ma vie et à avancer dans mes choix,
- oser dire ses envies et ses projets : ça ouvre des horizons et des espaces des possibles « si lui l'a fait, je peux le faire »,
- les amis apportent des solutions, des manières de résoudre des problèmes concrets.



Pour les professionnels : faire un pas de côté par rapport au quotidien professionnel



Les ateliers sont des lieux où les professionnels **échantent** sur leurs **pratiques** du quotidien et **réfléchissent** à comment :

- soutenir le « Je » de la personne accompagnée,
- comment laisser « de la place » à la personne accompagnée et non « faire à sa place » ou « parler à sa place »,
- réfléchir à ces savoir-être comme des compétences et les rendre visibles.

Les ateliers permettent de **réfléchir au pouvoir d'action** en tant que professionnel :

- comment en tant que professionnel, j'interprète le projet d'accompagnement et ou le projet d'établissement ?
- Comment je me situe dans l'organisation, quels sont mes espaces des possibles ? Comment en donner aux personnes ?

L'esprit des cabanes en 4 points

1. Un espace hors les murs mais qui permet de travailler sur ce qui se passe dans l'institution.
2. Un temps de rencontre et de mise en présence des acteurs pour soutenir la personne accompagnée dans l'expression de son projet de vie.
3. Un lieu d'expérimentation et d'apprentissage « du savoir dire je ».
4. Un temps pensé pour la personne : c'est elle qui invite, qui convoque, qui est au centre.

Pour que cela fonctionne, il est nécessaire de considérer des **points d'attention** :

- les trois personnes jouent leur « rôle » pour soutenir l'expression de la parole de la personne accompagnée et de son projet de vie ;
- constamment prêter attention à « là où en est la personne » et cheminer avec elle.



Spécifiquement pour les parents :

- Décentrer son regard de ses propres préoccupations en tant que parent pour le centrer sur celles exprimées par la personne -voir « son enfant handicapé » comme un **adulte** et qui existe par et pour lui-même.

Spécifiquement pour le professionnel :

- Veiller à ce que la cabane soit au service de la personne et qu'elle ne devienne pas un espace pour travailler le projet d'un parent.
- La cabane n'est pas le lieu où l'on travaille le projet personnalisé, mais un temps où la personne accompagnée existe pour et par elle-même, dans sa singularité.

Ces points d'attention demandent aux professionnels d'adopter une qualité d'attention à l'autre qui fait davantage appel à un savoir-être qu'à un savoir-faire technique. Cette présence à l'autre peut être explicitée et retravaillée lors des ateliers, d'où la complémentarité des espaces (ateliers de renforcement et cabanes).

Peut-on mesurer ce qui s'y passe ?

Les cabanes permettent de travailler « **du qualitatif** » qui ne se mesure pas. C'est du **temps de présence à l'autre** (pour les trois acteurs) qui nourrit :

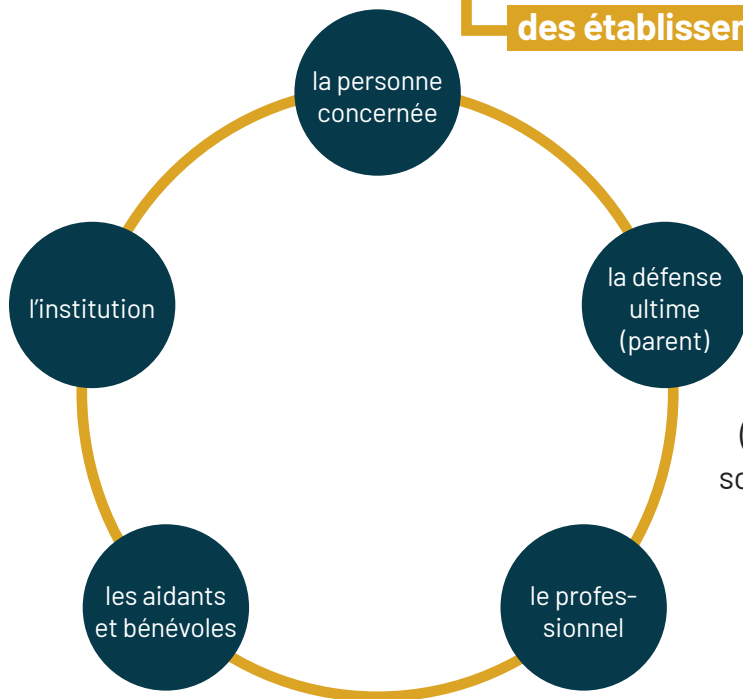
- du vécu commun,
- de la confiance partagée.

Le conseil d'expérience

Le conseil d'expérience :

des points d'étape pour transformer le quotidien

des établissements qui réunit les 5 acteurs



Les effets de la démarche sur le fonctionnement institutionnel et la place de chacun (professionnel, parent, personne accompagnée) doivent être relayés aux instances de décisions (Conseil d'administration, Conseil de la vie sociale, professionnels, chefs de service).

Le conseil d'expérience est un lieu :

- d'écoute des changements impulsés par les cabanes et les ateliers de renforcement ;
- où l'institution tient compte de l'inscription de la démarche dans son fonctionnement.

Tenir compte pour changer :

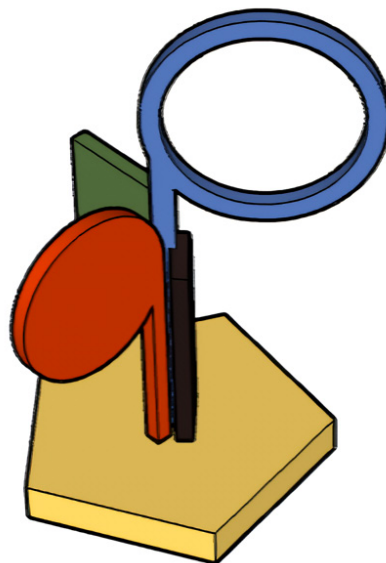
- comment le conseil d'expérience vient relayer les effets de la démarche dans le projet associatif / le fonctionnement du quotidien ;
- comment l'institution s'adapte aux projets de vie des personnes ;
- un lieu d'élaboration du projet institutionnel : comment la démarche DEDIÇI vient nourrir le projet d'établissement et le fait évoluer au regard des projets de vie des personnes.

En conclusion

La démarche initiée par DEDIÛI constitue une innovation sociale

Elle redéfinit les places de chacun (personne accompagnée, professionnel et parent) et leur coopération

La considération de la parole de la personne accompagnée amène une modification dans l'organisation de l'institution



Une démarche souple, adaptable au rythme et au fonctionnement d'une institution

Elle peut s'appliquer à d'autres secteurs d'activité du médico-social sous réserve d'adaptation (protection de l'enfance, secteur de la personne âgée, services hospitaliers...)

Elle remet la personne au cœur de la démarche d'accompagnement

Elle invite chacun à une mise en mouvement en s'appuyant notamment sur sa relation aux autres

Remerciements

- ◆ Aux lecteurs de ce manuel
- ◆ Aux professionnels et organisations qui se sont associés à l'expérimentation
- ◆ A la Collectivité Européenne d'Alsace pour son soutien
- ◆ Aux chercheurs de Praxis (Guillaume Christen et Christian Niggli)
- ◆ Aux bénévoles de DEDIËI pour leur implication
- ◆ A Jean Luc Lemoine pour son combat et utopie transformatrice
- ◆ Aux personnes accompagnées et leurs proches...

Merci



**ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DE PRAXIS
SOCIALE**

4 rue Schlumberger, 68200 Mulhouse
www.praxis.alsace

Rédaction : École Supérieure de Praxis Sociale
Impression : Im'serson
Illustrations : unDraw.co